

Eigerplatz 5
Postfach | CP 460
CH-3000 Bern 14
T +41 (0)31 376 04 01
F +41 (0)31 376 04 04
www.infodrog.ch
office@infodrog.ch

QuaThéDA – Elaboration et historique

Projet initial

En 1999, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a demandé aux institutions résidentielles accueillant des personnes dépendantes d'introduire avant fin 2002, un processus d'assurance de qualité conforme à la certification OFAS/AI 2000. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a alors lancé le projet QuaThéDA (**Qualité Thérapie Drogue Alcool**) afin de soutenir les institutions concernées et de les intégrer dans un programme national de développement de la qualité.

En collaboration avec les professionnel-le-s, l'OFSP a donc élaboré le «Référentiel QuaThéDA», lequel consiste en une liste de critères qualitatifs que les institutions du secteur résidentiel doivent remplir pour être certifiées, et l'a publié en 2000. Ce référentiel est une norme ISO-compatible, enregistrée auprès du Service d'accréditation suisse (SAS).

En 2000 et en 2001, des formations continues ont été organisées sur l'introduction d'un système de gestion de la qualité dans les institutions résidentielles. En 2002, 76 institutions résidentielles accueillant des personnes dépendantes ont obtenu la certification QuaThéDA.



L'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss remet aux institutions la certification QuaThéDA obtenue.

Extension

Grâce aux expériences acquises dans ce domaine, l'OFSP a pu étendre son projet de développement de la qualité à d'autres secteurs de la prise en charge des personnes dépendantes, en particulier aux services ambulatoires. Ceux-ci sont du ressort des cantons et des communes et l'OFSP n'est donc juridiquement pas habilité à leur imposer un système de qualité développé par ses soins. C'est pourquoi il était indispensable d'associer les cantons et les villes à l'élaboration du référentiel QuaThéDA. Celui-ci résulte donc d'un processus participatif, comprenant à la fois un groupe de suivi stratégique (composé de représentant-e-s des administrations, des autorités cantonales, des associations professionnelles et de la Centrale nationale de coordination des addictions Infodrog) et un groupe d'expert-e-s issu-e-s des institutions pour personnes dépendantes. En raison de l'hétérogénéité qui caractérise ce milieu institutionnel, le nouveau référentiel a été conçu de façon modulaire.

Le référentiel modulaire QuaThéDA a été révisé entre 2003 et 2006. Il comprend désormais un module de base, c'est-à-dire un ensemble de processus de gestion et d'assurance de la qualité valables pour toutes les institutions, ainsi que huit modules de prestations différenciés selon les secteurs de prises en charge des personnes dépendantes:

- I Thérapie résidentielle et réinsertion
- II Conseil, accompagnement et thérapie ambulatoires
- III Traitement basé sur la substitution
- IV Activités de réinsertion professionnelle
- V Habitat protégé et accompagnement à domicile
- VI Centres d'hébergement d'urgence
- VII Centres d'accueil bas seuil
- VIII Travail social hors murs (TSHM)

En outre, un guide du référentiel modulaire QuaThéDA a été publié en 2006, avec des explications en matière d'exigences de qualité dans le domaine de l'aide aux personnes dépendantes. Il comporte également des exemples qui permettent de définir les indicateurs et les standards relatifs à chaque exigence de qualité que les institutions d'aide aux personnes dépendantes doivent définir.

Les premières institutions se sont faites certifier en 2007 selon le référentiel modulaire QuaThéDA, et en 2008, 88 institutions ont obtenu cette certification.

Version révisée du référentiel modulaire QuaThéDA (2012)

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP), en tant que détenteur du label de qualité QuaThéDA, a été soumis à des exigences de révision du référentiel modulaire par le Service d'accréditation suisse (SAS). La révision a démarré en 2010 et le [référentiel modulaire révisé](#) a été publié en juillet 2012. Avec cette troisième révision, l'OFSP poursuit également l'objectif stratégique de contribuer à la professionnalisation du travail dans le domaine des addictions. Il estime que les mesures de développement de la qualité sont efficaces pour influencer le professionnalisme et la qualité des prestations.

La version révisée du référentiel modulaire QuaThéDA (2012) se compose comme auparavant du module de base et des modules de prestations. Toutefois, elle a été enrichie de deux nouveaux modules de prestations. Les 10 modules de prestations couvrent les champs d'activité spécifiques au domaine de l'aide aux personnes dépendantes, de la promotion de la santé et de la prévention:

- I. Thérapie résidentielle et réinsertion

- II. Conseil, accompagnement et thérapie ambulatoires
- III. Traitement basé sur la substitution
- IV. Activités de réinsertion professionnelle
- V. Habitat protégé et accompagnement à domicile
- VI. Centres d'hébergement d'urgence
- VII. Centres d'accueil bas seuil
- VIII. Travail social hors murs (TSHM)
- IX. Sevrage
- X. Promotion de la santé, prévention et intervention précoce

En décembre 2013, 97 institutions/organisations en tout ont été certifiées selon QuaThéDA:

Institutions/Organisations certifiées: 97 (état en déc. 2013)

Certification selon les modules:

Modules	Nombre
I Thérapie résidentielle et réinsertion	56
II Conseil, accompagnement et thérapie ambulatoires	41
III Traitement basé sur la substitution	16
IV Activités de réinsertion professionnelle	30
V Habitat protégé et accompagnement à domicile	19
VI Centres d'hébergement d'urgence	4
VII Centres d'accueil bas seuil	10
VIII Travail social hors murs (TSHM)	6
X Promotion de la santé, prévention et intervention précoce	1
Total	183

Le guide n'est plus publié en version papier, mais uniquement en version électronique pouvant ainsi être modifiée à tout moment: [le référentiel modulaire QuaThéDA avec explications et commentaires.](#)

Définition commune de la qualité et ses avantages

Au travers de QuaThéDA, l'OFSP veut unifier, autour d'une norme commune (le référentiel modulaire QuaThéDA), l'approche qualité dans le domaine des addictions. Cette dernière comporte les avantages suivants:

- La communication autour des questions de la qualité est facilitée et renforce ainsi l'échange d'expériences entre les acteurs du réseau dans le domaine des addictions.

- Ce réseau, ainsi que les autorités publiques à qui incombe son financement, peuvent s'appuyer sur une définition commune de la notion de la qualité dans ce secteur particulier.
- Avec la participation à un programme de développement de la qualité, il devient de plus en plus motivant de recourir à des outils de mesure communs (par exemple les questionnaires d'évaluation de la satisfaction de la clientèle); ceux-ci permettent ensuite des comparaisons croisées («benchmarking»), lesquelles facilitent beaucoup l'amélioration des prestations.
- Le développement de la qualité doit également contribuer à l'amélioration de la collaboration entre les partenaires du réseau. Des critères qualitatifs sont également établis pour évaluer l'aspect de la collaboration.

Qualité des structures, des processus et des résultats

Le référentiel QuaThéDA est axé prioritairement sur les structures et les processus. A long terme, l'OFSP vise également une amélioration qualitative en termes de résultats. Ce dernier aspect est toutefois plus complexe à cerner et à mesurer que la qualité des structures ou des processus thérapeutiques. En effet, en raison de la multifactorialité des addictions (conjonctions d'éléments médicaux, psychologiques et sociaux) il est difficile de déterminer des liens de causalité directe entre les interventions thérapeutiques et leurs effets.

A moyen terme, les institutions qui introduisent QuaThéDA doivent être en mesure de mieux répondre aux quatre questions suivantes:

1. Quelles interventions (dans le domaine des addictions)?
2. Pour quelles personnes?
3. Avec quels résultats?
4. Avec quelles ressources?

(voir [QuaTheDA-E](#)).

www.quathedada.ch

Compilé en décembre 2013/RH Infodrog